

Messieurs les Présidents d'Associations d'Anciens Combattants et du Souvenir Français / Messieurs les portedrapeaux / Messieurs les Représentants de la Gendarmerie Nationale / Mesdames et Messieurs les Représentants des Pompiers / Mesdames et Messieurs les élus / Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est quoi le 14 juillet ? C'est d'abord une date. C'est ensuite et surtout LA date de notre fête nationale ! Nous sommes tous réunis pour fêter la nation Française. Notre référence est la prise de la Bastille en 1789, les premiers jours de notre révolution. Avant le 14 juillet il y eut deux dates aussi importantes. Le 9 juillet : l'Assemblée Nationale Constituante est proclamée par les Etats Généraux. Le 12 juillet Camille Desmoulins harangue la foule. Il appelle à faire la Révolution.

Le 14 juillet, des Parisiens vont chercher des armes aux Invalides, puis se dirigent vers la vieille forteresse royale de la Bastille, en quête de poudre. Après une journée de fusillade sanglante, et grâce au ralliement de gardes nationaux, les Parisiens prennent la Bastille et entament sa démolition. Après le 14 juillet les événements s'enchaînent. On peut énumérer, là aussi, deux dates importantes. Le 4 août les privilèges sont abolis. Le 26 août la déclaration des droits de l'homme et du citoyen est adoptée par l'Assemblée Constituante. Toutes ses dates du 9 et 12 juillet ainsi que du 4 et du 26 août sont aussi importantes que le 14 juillet. Ce qui est remarquable, c'est que la date de notre Fête Nationale fut choisie en fonction de deux éléments postérieurs à 1789. Tout d'abord c'est un noble qui, en 1790, détermina le choix de cette date du 14. Afin de contrôler les fédérations régionales Lafayette, décide de fonder une grande Fédération nationale. Il réunit les fédérations à Paris le 14 juillet. La cérémonie est censée célébrer la prise de la Bastille, mais aussi apporter l'ordre et l'unité dans notre pays. Le 14 juillet 1790, 14 000 soldats fédérés défilent sous la bannière de leur département, de la Bastille jusqu'au Champ-de-Mars. Plus tard ce n'est qu'en 1880 que notre 14 juillet devient Fête Nationale. Pendant près d'un siècle, la commémoration du 14 juillet a été abandonnée. Grâce à Benjamin Raspail notre fête nationale réapparaît pendant la IIIe République. Cette Fête Nationale devient alors un symbole républicain.

1789 est une date. Une date est un point dans le temps. Ce qui définit une date historique c'est l'avant et l'après. Beaucoup d'entre nous pensent que le vrai acte de la révolution française est le 14 juillet 1789. D'autres pensent que l'évènement le plus important est l'abolition des privilèges. A partir du 4 août il n'y a plus de SURHOMME. Personnellement la date du 26 août me paraît la plus importante car à partir de ce jour, il n'y a plus de SOUSHOMME ! La déclaration des droits de l'homme me paraît être le texte le plus abouti. A partir de cette date du 26 Août tous les hommes naissent libres et égaux.

Une date n'est qu'un point dans le temps. Une date historique est un repère de la vie d'un Pays. Une date historique est surtout le fruit d'un processus antérieur long. Les philosophes des lumières ont éclairé et libéré le savoir. Notre révolution française est le fruit du siècle des lumières. Tous les érudits du 18ième siècle ont permis d'établir un axiome majeur: TOUS LES HOMMES SONT EGAUX. Il ne doit plus y avoir d'esclave dans notre nation.

L'étude de la géographie est cynique, il existe des faits contraires à nos conventions sociales et à notre règle morale. Dans notre monde, longtemps après 1789, l'abolition de l'esclavage n'est pas définitive. C'est un fait ! Il existe encore des esclaves par nature ! J'en ai vu ! J'en ai connu ! En Mauritanie 140 000 Haratine sont contraint de rester chez leur maître car ils sont nés esclaves. Dans ce pays depuis 1960 l'esclavage a été aboli 4 fois ! (libération 17 novembre 2014) Le rapport de l'ONG Walk Free souligne : « Si l'on examine le pourcentage de la population réduite en esclavage, la Mauritanie connaît la plus forte proportion de victimes d'esclavage traditionnel (4%). «L'esclavage est enraciné dans la société mauritanienne», où les «Maures noirs», descendants de Noirs asservis par les Arabes arrivés en Mauritanie au XIe siècle, continuent de servir de génération en génération les «Maures blancs». «Le statut d'esclave est héréditaire» ». « Le

Niger, le Soudan, et certains pays du Golfe Persique continuent à tolérer cette pratique d'esclavage traditionnel d'un autre âge ». (Comité contre l'esclavage moderne)

Le siècle des lumières finit en 1789 avec la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Tous les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Plus tard, en 1948, l'article 4 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre à Paris au palais de Chaillot, édicte : « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. L'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes ».

L'Histoire a des repères solides : ce sont les dates historiques. 1789 en est une ! Il y a un AVANTS et un APRES ! Le siècle des lumières précède notre Révolution et a fait 1789, c'est indéniable. Après la Révolution il n'y a plus de serfs en France. Notre Nation a aboli l'esclavage grâce au Siècle des Lumières. Prétendre que le siècle des Lumières est facultatif c'est minorer l'importance de l'abolition de l'esclavage ! La disparition de l'esclavage est subordonnée au Siècle des Lumières. GRACE AUX lumières il y a MOINS d'esclaves !

Merci pour votre présence, 226 ans après la prise de la Bastille pour fêter notre Nation d'Hommes libres.

Vive la France

Vive l'Europe

Vive l'égalité et la fraternité entre toutes les nations de notre terre

Vive la Liberté